

«L'extériorité des segments parenthétiques du point de vue prosodique»

Lorraine BAQUÉ MILLET
Universitat Autònoma de Barcelona

1. INTRODUCTION

Les parenthétiques, souvent décrites en termes implicites de planification du discours comme ces segments qui viennent interrompre en cours de route la ligne discursive, soit pour préciser ou modifier ce qui vient d'être dit, soit pour ajouter une idée survenue au fil du raisonnement (cf. par exemple, Grevisse 1975 ou Arrivé et alii 1986)¹, sont traitées dans la plupart des grammaires comme des segments pouvant «disparaître sans affecter ni mutiler les rapports syntaxiques entre les autres éléments de la phrase», puisqu'il s'agirait de «phrases (...) enchâssées dans d'autres phrases, avec lesquelles elles n'ont pas de lien formellement marqué» (Mounin 1974 : 171).

L'«extériorité», tant syntaxique que discursive, est donc posée d'emblée dans la plupart des définitions ou des caractérisations des segments parenthétiques².

Cette caractéristique définitoire - l'extériorité des segments parenthétiques par rapport au reste de l'énoncé dans lequel ils viennent s'insérer - ne se retrouve pourtant jamais dans la description prosodique de ces segments.

En effet, les grammaires, lorsqu'elles s'aventurent à donner une description d'ordre prosodique, se limitent à citer comme traits caractéristiques des

1.- Les différents auteurs ne s'accordent pas en ce qui concerne la terminologie : ils utilisent tantôt les termes de «parenthèse», «parenthétique», «incidente», «incise», etc. comme étant des synonymes, tantôt ils les opposent entre eux comme recouvrant des objets d'étude différents. Mais, même dans ce dernier cas de figure, les distinctions sont loin d'être claires, et nous préférons, quant à nous, garder le terme de parenthétique, qui correspond le plus souvent à la conception la plus ample du phénomène d'incidence.

2.- Nous avons montré (Baqué 1995), en analysant le *corpus* de parole spontanée que nous décrivons *infra*, qu'en effet, dans la plupart des cas, les parenthétiques peuvent être supprimées du point de vue syntaxique sans que la bonne formation de la phrase dans laquelle elles viennent s'insérer en pâtisse. Par contre, nous avons émis des réserves quant à la possibilité de supprimer les parenthétiques d'un point de vue discursif et/ou argumentatif.

parenthétiques 1) la présence de pauses marquant le début et la fin du segment, 2) leur production dans un registre plus bas, moyennant 3) un contour mélodique plat, et parfois 4) une intensité moindre du segment mis entre parenthèses par rapport au reste de l'énoncé³.

Par ailleurs, les études portant plus particulièrement sur les caractéristiques intonatives du type de segments qui nous occupe ici (cf., entre autres, Delattre 1966, Nemni 1973, Wunderli 1987, Rossi et alii 1981, Laurin 1989, Achez 1995), peut-être parce qu'appartenant à une tradition différente de celle des grammairiens et syntacticiens si enclins à parler d'extériorité des parenthétiques, en donnent une description acoustique et intonative plus précise que celle que nous avons présentée *supra*, mais ne font référence à aucun moment au caractère externe des segments qu'ils étudient.

Nous nous sommes donc proposé d'étudier dans quelle mesure la notion d'extériorité syntaxique des parenthétiques par rapport à la phrase insérante était susceptible d'avoir son pendant dans le domaine de l'organisation prosodique de l'énoncé.

Pour ce faire, nous avons choisi de mettre en place un double dispositif expérimental. En premier lieu, nous avons analysé les caractéristiques de la substance phonique des parenthétiques, non tant dans le but de pouvoir en donner une description, mais surtout afin de les opposer à celles de la phrase insérante. Dans un deuxième temps, nous avons voulu compléter une étude de type acoustique par l'élaboration de tests perceptifs visant à mettre en évidence la possibilité ou non de supprimer les parenthétiques sans que des auditeurs remarquent une quelconque «bizarrie» dans l'énoncé résultant.

2. PRÉSENTATION DU CORPUS

Pour le but que nous nous sommes fixé, nous avons choisi d'analyser un *corpus* de parole spontanée, tiré de l'enregistrement d'une heure de débat télévisé entre une journaliste et un politicien⁴.

Dans cet enregistrement, nous avons identifié 121 parenthétiques, venant s'insérer dans 65 énoncés. En raison du choix délibéré de la conception la plus large possible des parenthétiques, nous trouvons dans notre *corpus* une variabilité très importante, se manifestant à différents niveaux : nombre de syllabes, caractéristiques syntaxico-sémantiques, points de la phrase insérante dans lesquels apparaissent les parenthétiques, etc.⁵

3.- Certaines de ces caractéristiques, mises en avant dans la plupart des descriptions grammaticales des parenthétiques, ont toutefois été controversées par certains auteurs se basant sur des études de type acoustique (cf. Nemni 1973, par exemple). C'est le cas notamment pour ce qui concerne le contour mélodique, qui est souvent loin d'être plat.

4.- Nous n'avons pas douté à en qualifier les productions d'oral spontané en raison du fait que, s'il est vrai que la teneur du débat a dû être préparée à l'avance, la discussion est suffisamment libre pour qu'y apparaissent systématiquement les reprises, les hésitations et les autocorrections qui caractérisent ce type de discours.

5.- Pour une description plus précise, cf. Baqué 1995.

3. ANALYSE ACOUSTIQUE

3.1 PROTOCOLE EXPÉRIMENTAL

Pour analyser le *corpus* constitué comme nous l'avons décrit ci-dessus, nous avons numérisé le signal acoustique correspondant aux 65 énoncés comportant chacun un ou plusieurs énoncés parenthétiques. Nous avons procédé ensuite à analyser les valeurs moyennes des paramètres suivants : débit (en nombre de syllabes/s.), fréquence fondamentale syllabique et intensité syllabique, ce au moyen du logiciel Signaux de l'Institut de Phonétique d'Aix-en-Provence. Rappelons ici que notre but n'est pas à proprement parler de décrire quelles sont les caractéristiques acoustiques des parenthétiques, mais de voir si, du point de vue acoustique, la parenthétique se révèle «extérieure» à la phrase insérante. Pour ce faire, et pour chaque paramètre, nous avons utilisé le test statistique *t* de Student. Nous avons pris comme hypothèse nulle (H0) à infirmer que, pour chaque énoncé, les valeurs correspondant à l'analyse du (ou des) segment(s) parenthétique(s) et celles correspondant à l'analyse de la phrase insérante sont susceptibles de procéder d'une seule et même population-mère de valeurs englobant les deux populations précédentes (à savoir celles des parenthétiques, et celles de la phrase insérante). C'est ainsi que, si l'hypothèse nulle n'était pas infirmée, rien ne nous permettrait d'affirmer que, du point de vue acoustique, les parenthétiques sont «extérieures» à leur phrase insérante. Si, en revanche, les tests se révèlent statistiquement significatifs, nous pourrions affirmer, avec un risque *a*, que les valeurs paramétriques trouvées correspondent à deux populations différentes, et, partant, que les parenthétiques (désormais PARs) sont «extérieures» à leur phrase insérante (désormais PI) du point de vue acoustique.

3.2 RÉSULTATS

Le premier résultat obtenu en comparant par le test *t* de Student les valeurs que prenaient les syllabes des segments parenthétiques et celles de la phrase insérante en ce qui concerne les paramètres de débit, fréquence fondamentale et intensité, est que, comme l'ont déjà signalé d'autres auteurs, la fréquence fondamentale est l'indice qui oppose le plus souvent (seul ou accompagné d'autres indices) la PI⁶ et la (ou les) PAR(s) qui s'y insèrent. En effet 62 PARs présentent des valeurs de fréquence fondamentale (désormais F0) significativement différentes (avec un risque *a* < 0.05) de celles de leur PI, alors que l'intensité n'oppose la PI et les PARs que dans 28 cas⁷, et que le débit n'oppose que 18 PARs à leurs PI⁸.

6.- Notons que, lorsque les valeurs de F0 de PI et des PARs sont significativement différentes, la F0 des PARs est en général inférieure à celle de la PI correspondante (dans 84.48% des cas), mais qu'il existe également le cas de figure contraire, où la différence est marquée par une augmentation de la F0 au sein de la PAR par rapport à la PI (14.52%).

7.- Dans 89.29% des cas, la différence va dans le sens d'une diminution de l'intensité dans la parenthétique par rapport à sa PI.

8.- Le débit augmente dans 61.11% des cas, alors qu'il diminue dans les 38.89% restants.

Quant à ce que l'on observe pour ce qui est de l'«extériorité» acoustique des PARs par rapport à leurs PI, les résultats confirment que, dans 63.25% des cas, les valeurs de débit, F0 et/ou intensité sont significativement différentes, selon qu'elles proviennent de l'analyse des PARs ou de leurs PI. Ces résultats allant dans le sens de confirmer le caractère «externe» des PARs par rapport aux PI, même au niveau acoustique, sont toutefois mitigés par l'existence d'un pourcentage non négligeable de PARs que rien n'autorise à caractériser comme étant acoustiquement différentes des phrases dans lesquelles elles viennent s'insérer.

Cette analyse met donc en évidence, d'une part, qu'il existe bien une «extériorité» des PARs au niveau acoustique, qui se manifeste essentiellement au niveau des valeurs moyennes de la fréquence fondamentale (en général inférieure à l'intérieur de la PAR que dans la PI), mais également au niveau des paramètres d'intensité et de débit. Toutefois, cela a montré d'autre part que, ou bien cette extériorité ne s'applique pas à toutes les parenthétiques, ou bien les chiffres sont insuffisants pour la mettre en relief de manière statistiquement significative⁹.

4. ÉTUDE PERCEPTIVE

4.1 PROTOCOLE EXPÉRIMENTAL

Nous avons voulu compléter notre étude par un test de type auditif, visant à montrer dans quelle mesure la suppression des parenthétiques était perçue par des auditeurs ne connaissant pas les énoncés originels.

Pour ce faire, nous avons élaboré un *corpus* en supprimant, au moyen de l'éditeur de signal du logiciel Signaux, les parenthétiques ainsi que la moitié des pauses¹⁰ (si pauses il y avait) précédant et suivant immédiatement la PAR¹¹.

9.- En raison, par exemple, dans certains cas, du faible nombre de valeurs, lorsque la PAR et/ou la PI sont très courtes.

10.- Ne sachant pas a priori si les pauses qui encadrent, le cas échéant, une PAR donnée sont déterminées par une joncture au sein de la phrase insérante (auquel cas il aurait fallu ne rien supprimer de la pause), ou uniquement par la PAR (auquel cas il aurait fallu supprimer les pauses dans leur totalité), nous avons choisi de supprimer systématiquement la moitié des pauses. Nous pouvons arguer en faveur de ce choix que, dans le test auditif ainsi conçu, cette décision présente l'avantage de ne pouvoir fausser les données que dans un seul sens : 1) si les pauses sont dues uniquement à la PAR, c'est-à-dire si une pause n'apparaîtrait pas normalement à son point d'insertion, sa présence dans l'énoncé amputé de la parenthétique pourrait constituer un indice permettant aux auditeurs de détecter la suppression d'un segment, et 2) si les pauses sont entièrement dues à la segmentation prosodique «naturelle» de la PI, la suppression de la moitié de la durée des pauses, pourrait également sembler «bizarre» et servir d'indice de ce qu'il manque un segment. Dans les deux cas de figure, ce choix faciliterait l'identification d'une suppression, ce qui implique que si une suppression n'est pas perçue, la cause n'en est pas imputable au traitement infligé aux pauses.

11.- Ces suppressions n'ont comporté de problèmes que pour certains cas où, n'y ayant aucune pause entre une PAR et sa PI, l'on trouvait des phénomènes de coarticulation. Dans ces cas, nous avons segmenté le signal de manière à ce que l'on entende le dernier mot avant la PAR entier. Il y reste toutefois des traces de coarticulation avec le son suivant, ce qui gêne, à notre avis, à l'écoute, et est susceptible de servir d'indice pour l'identification d'une suppression.

Le *corpus* dont nous venons de décrire l'élaboration comporte les différents énoncés ainsi amputés de toutes les PARs, une à une.

Nous avons présenté ce *corpus*, à 20 auditeurs francophones, âgés de 20 à 60 ans, accompagné de la transcription des énoncés qu'ils allaient entendre (c'est-à-dire tronqués). Nous les avons informés de ce que nous pouvions avoir supprimé un ou plusieurs segments dans les énoncés qu'ils allaient entendre, et nous leur avons demandé de marquer par une croix l'endroit ou les endroits où ils croyaient qu'il manquait quelque chose.

4.2 RÉSULTATS

La première remarque qui s'impose, c'est la quantité non négligeable de suppressions qui n'ont été perçues par aucun des auditeurs. C'est le cas en effet de 18 suppressions d'une ou plusieurs PARs, ce qui représente 15.93% des cas.

Par ailleurs, il est également à noter que 72 autres suppressions (soit 63.72%) ont été globalement non identifiées (c'est-à-dire qu'elles ne l'ont été au maximum que par un tiers des auditeurs), ce qui, additionné à celles qui n'ont jamais été perçues, totalise 79.65% des cas.

Les omissions qui, par contre, ont été globalement perçues¹², c'est-à-dire qui l'ont été par deux tiers des auditeurs, ne sont qu'au nombre de 7, soit à peine 06.19%. Ces valeurs, déjà parlantes par elles-mêmes, le sont d'autant plus que ces 7 suppressions globalement perçues par les auditeurs correspondent aux 7 cas où nous avons noté (cf. *supra*) des problèmes de segmentation dus au fait que, n'existant pas de pause entre la première partie de la PI et la PAR, il restait des traces de coarticulation susceptibles de servir d'indice -segmental, et non plus prosodique- de l'existence d'une suppression.

Pour ce qui est, enfin, des 16 suppressions qui ont été identifiées par plus d'un tiers mais par moins de deux tiers des auditeurs, c'est-à-dire pour celles dont les résultats ne présentent pas de tendances marquées, notons toutefois que 7 d'entre elles (soit 43.75%) ont été perçues par moins de la moitié des informateurs, alors que 5 seulement (soit 31.25%) l'ont été par plus de la moitié.

Les résultats de ces tests perceptifs ont donc mis en lumière que, en dépit d'une situation de test dans laquelle l'attention des auditeurs était focalisée dans la recherche de telles suppressions¹³, la suppression d'une parenthétique ne nuit nullement à la bonne formation prosodique de l'énoncé ainsi amputé.

5. CONCLUSIONS

Le but de ce travail était d'étudier dans quelle mesure la caractéristique, si souvent mise en avant lors des différentes descriptions grammaticales, syntaxiques, voire même discursives¹⁴, de l'extériorité des segments parenthétiques existait également du point de vue prosodique.

12.-Aucune ne l'a été par tous les auditeurs.

13.-Dans une situation dans laquelle la tâche de ces informateurs n'aurait pas focalisé sur la possibilité de telles suppressions, il est possible que le taux de reconnaissance eut été encore inférieur.

14.-Avec, toutefois, les réserves que nous avons exprimées *supra*, pour ce qui est du domaine de l'analyse du discours, quant à l'extériorité des parenthétiques, et, partant, quant à la possibilité de les supprimer sans que le texte résultant en pâtisse.

Nous avons vu que des tests d'ordre statistique portant sur les valeurs des paramètres traditionnellement associés à la caractérisation de tels segments, à savoir, le débit, la fréquence fondamentale et l'intensité, montraient que dans la plupart des cas (près de deux tiers) la substance phonique des PARs était significativement différente de celle des phrases dans lesquelles elles venaient s'insérer.

Mais, si le résultat des expériences d'ordre acoustique était mitigé par l'existence de près d'un tiers de PARs qui ne se montraient pas significativement différentes des PI au niveau de la matière phonique, celui des tests perceptifs montre de manière indiscutable que les phrases insérantes (amputées de leurs PARs) constituent bien une unité de programmation prosodique cohérente¹⁵, indépendantes des segments parenthétiques qui viennent les interrompre, ce qui vient arguer en faveur de l'extériorité de tels segments, non seulement au niveau syntaxique, mais également au niveau prosodique.

BIBLIOGRAPHIE

- ACHEZ, C. (1995): *Étude prosodique de l'incise en français parlé*, Mémoire de maîtrise, Université de Provence, non publié.
- ARRIVÉ, M., F. GADET et M. GALMICHE (1986): *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris: Flammarion.
- BAQUÉ, L. (1995): «Étude des parenthétiques en français. Analyse d'un corpus de parole spontanée», *IV Congreso de la A.P.F.U.E.*, Las Palmas de Gran Canaria.
- DELATTRE, P. (1966): «Les dix intonations de base du français», *The French Review*, 40/1, 10-14.
- GREVISSE, M. (1975): *Le bon usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, Gembloux : Duculot.
- LAURIN, C. (1989): *La parenthèse discursive, une stratégie dans l'interaction verbale*, Mémoire de Maîtrise, Université de Montréal, non publié.
- MOUNIN, G. (1974): *Dictionnaire de la linguistique*, Paris: P.U.F.
- NEMNI, E. M. (1973): *Vers une définition syntaxique et phonologique de l'incise en franco-canadien et en français standard*, Thèse de Doctorat, Toronto : Université de Toronto.
- ROSSI, M. et alii (1981): *L'intonation. De l'acoustique à la sémantique*, Paris : Klincksieck.
- WUNDERLI, P. (1987): *L'intonation des séquences extraposées en français*, Tübingen : Gunter Narr Verlag.

15.-Comme elles le sont du point de vue de la planification du discours (cf. Baqué 1995).